

Département : 35  
Aire d'étude : Saint Malo  
Commune : Saint Malo  
Lieu-dit : Paramé-Rothéneuf  
Adresse : 6 place du Val (anciennement commune de-Paramé)  
Dénomination : maison  
Précision : maison de villégiature  
Appellation et titre : dite villa Sainte Agnès

IA35000214

---

Canton : Saint Malo Nord

Coordonnées : lambert0 X = 0118195 Y = 2282820

Cadastre : 1982 N 175, 176

propriété privée

Dossier de Recensement du patrimoine balnéaire établi en 1995 par Lemonnier Gaëlle

(C) Copyright inventaire général, 1995

---

## HISTORIQUE

Maison de villégiature dite villa Sainte Agnès construite en front de mer en 1891 à Rothéneuf, sur un terrain appartenant à la famille Surcouf. La villa est l'une des premières villas construite aux abords de la plage du Val, sur un terrain délimité par un entrepreneur de Paramé, Maloisel. La villa ne comprenant pas de dépendance, les domestiques sont logés à l'étage de comble. En 1931, la serre et le salon de musique de la façade sud sont démolis et remplacés par une aile comprenant un étage carré et un étage de comble. Le vitrail de la baie nord du salon représentant des iris n'existe plus.

## DESCRIPTION

SITUATION : en ville

### COMPOSITION D'ENSEMBLE

Parties constituantes : jardin

### MATERIAUX

Gros oeuvre : moellon, granite, ciment, appareil mixte

Couverture : ardoise

### STRUCTURE

Vaisseaux et étages : étage de soubassement, 1 étage carré, étage de comble

ELEVATIONS : élévation à travées

COUVERTURE : toit à longs pans, toit à longs pans brisés, toit en pavillon

DISTRIBUTION : escalier de distribution extérieur, escalier droit, en maçonnerie, escalier de distribution, escalier tournant, en charpente

### DECOR

Technique : sculpture, vitrail

Représentation : armoiries, ornement géométrique, losange

Département : 35 Saint Malo  
Lieu-dit : Paramé-Rothéneuf  
Adresse : 6 place du Val (anciennement commune de-Paramé)  
Dénomination : maison

---

sujet : armoiries sans représentation, support : façade nord, sujet : ornement géométrique, support : encadrement des baies et étage de soubassement, sujet : losange, support : baie de la tour carrée dans oeuvre

COMMENTAIRE DESCRIPTIF : Maison construite selon un plan en L avec un décrochement en façade par la tour carrée dans oeuvre côté nord. Le gros oeuvre est en moellon de granite recouvert par endroit d'un enduit de ciment imitant la brique.

TYPOLOGIE : néo Louis treize

## DOCUMENTATION

### Archives

- A.D. Ille-et Vilaine, série S, Préfecture : 5SU 3 (1895-1914) : concession de 1894.

### Documents figurés

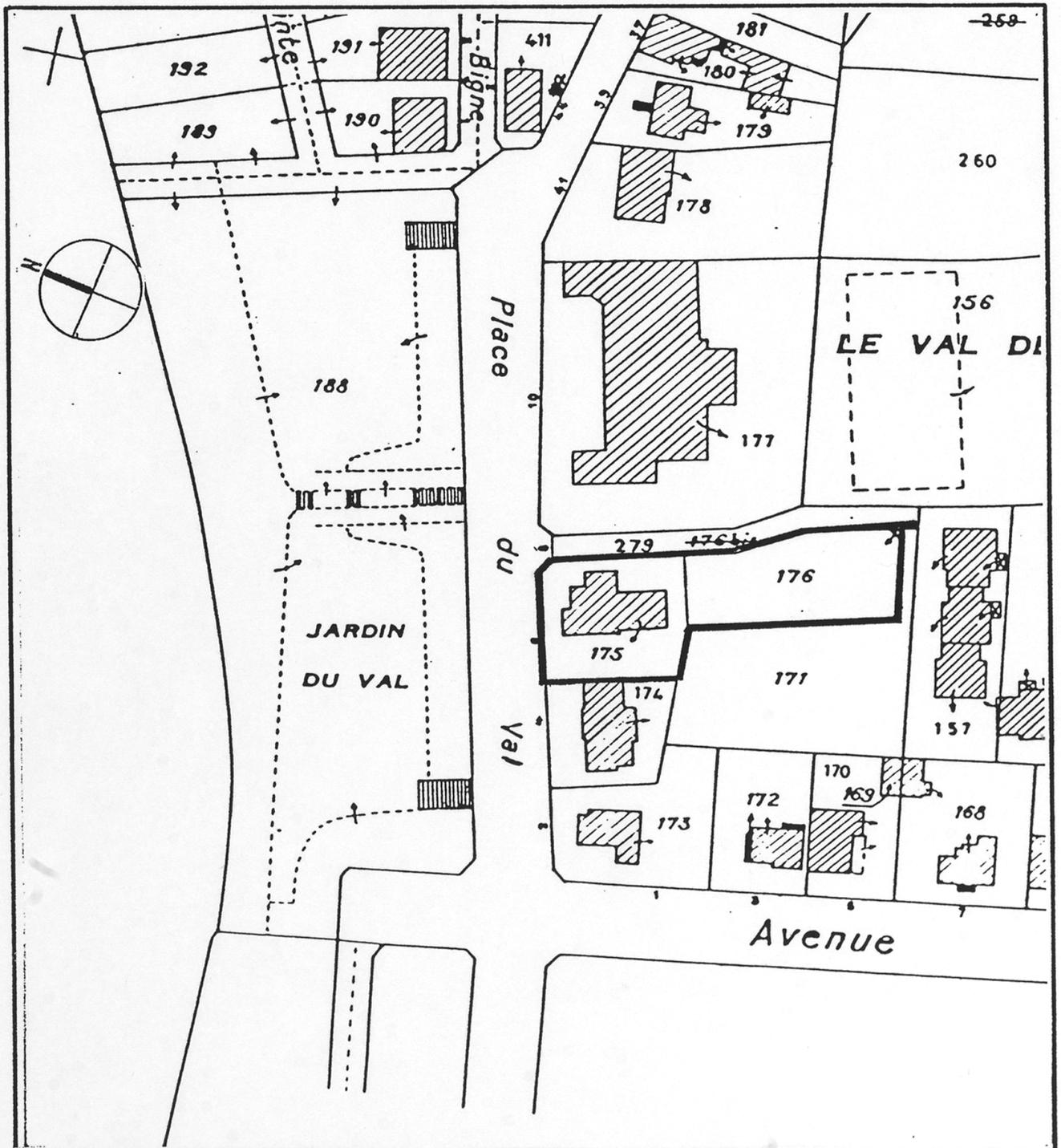
- Vue de la plage du Val vers l'est. (sans titre). Cliché en noir et blanc première moitié 20ème siècle. (MBR : 70 49 15 321).

- **Côte d'émeraude-85-Rothéneuf-Le Val-vue générale.** Carte postale début 20ème siècle (ALTMAN, Frédéric. *L'ermite de Rothéneuf*. AC Saint-Malo, bi, p. 33 ).

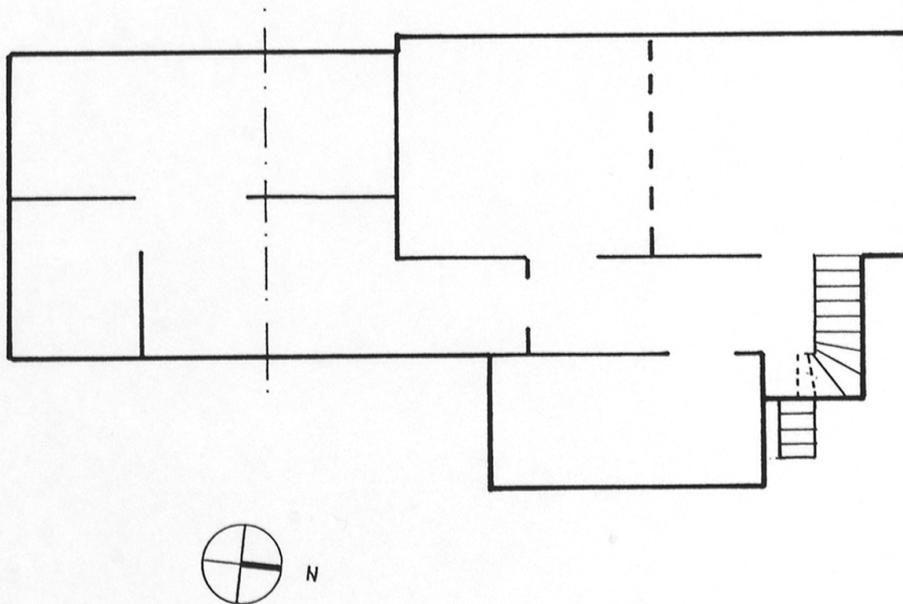
## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pl. I	Extrait cadastral de 1982, section N, n°175, 176, 1/1000e, réduit.	
Pl. II	Relevé schématique du rez-de-chaussée.	
Doc. 1	Villa Sainte-Agnès à Rothéneuf, élévation ouest, photographie (AP)	96 35 01556X
Doc. 2	Villa Sainte-Agnès à Rothéneuf, élévation sud, photographie (AP)	96 35 01555X
Doc. 3	Villa Sainte-Agnès à Rothéneuf, élévation ouest et vue générale du Val, photographie (AP)	96 35 01557X
Doc. 4	Villa Sainte-Agnès à Rothéneuf, élévation est, photographie (AP)	96 35 01552X
Doc. 5	Villa Sainte-Agnès à Rothéneuf, élévation ouest avec le salon de musique, photographie (AP)	96 35 01551X
Fig. 1	Vue générale, élévation est	96 35 01542 X
Fig. 2	Vue de la façade sud-est sur jardin	96 35 01550 X
Fig. 3	Vue de la façade sur mer côté nord	96 35 01559 X

Pl. I : Extrait cadastral de 1982, section N, n<sup>os</sup>175, 176, 1/1000e, réduit.



Pl. II : Relevé schématique du rez-de-chaussée.



maison de villégiature, dite Sainte-Agnès

Doc.1 Elévation ouest.

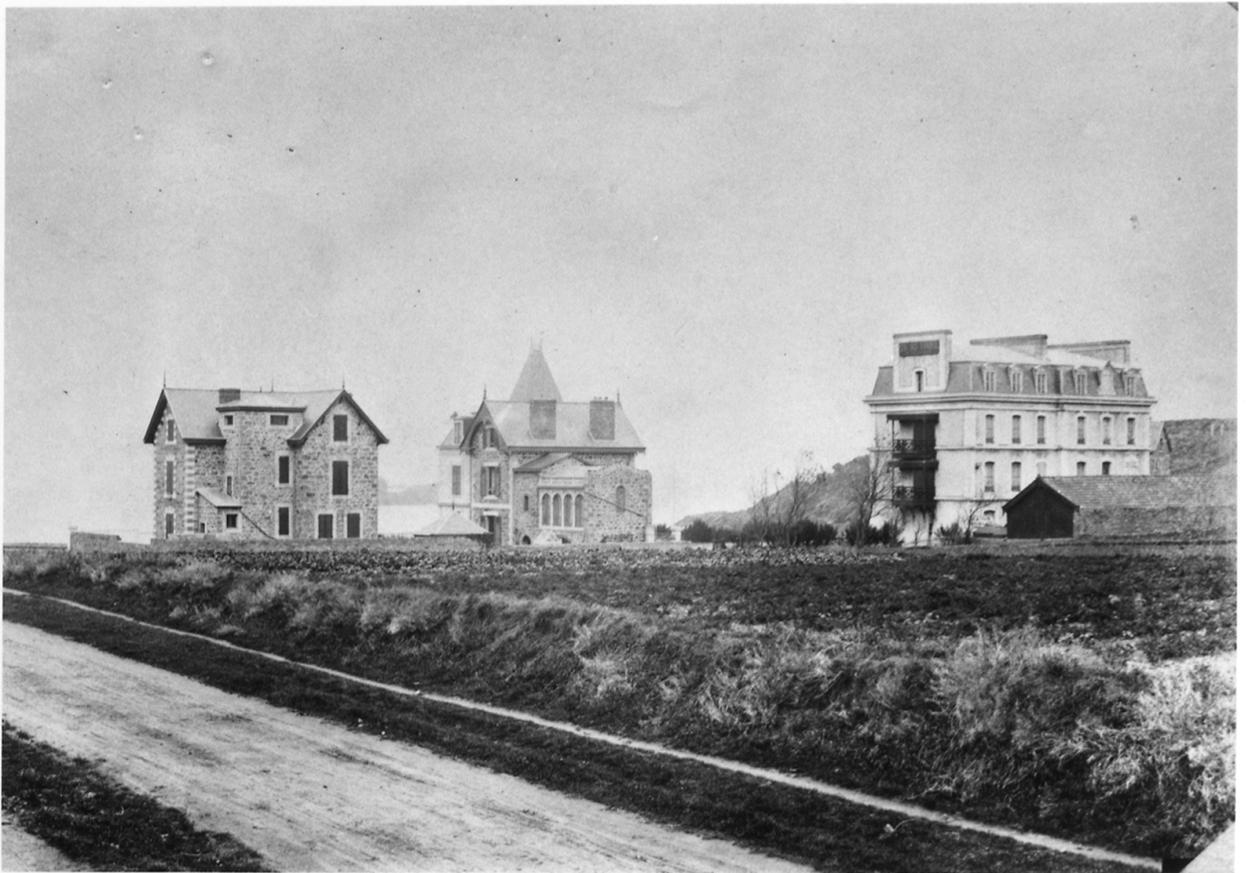
Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart  
96 35 1556 X



maison de villégiature, dite Sainte-Agnès

Doc.2 Elévation sud.

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart  
96 35 1555 X



## maison de villégiature, dite Sainte-Agnès

Doc.3 Elévation ouest et vue générale du val, avec passage du tramway de Saint-Malo à Rothéneuf (A.P.).

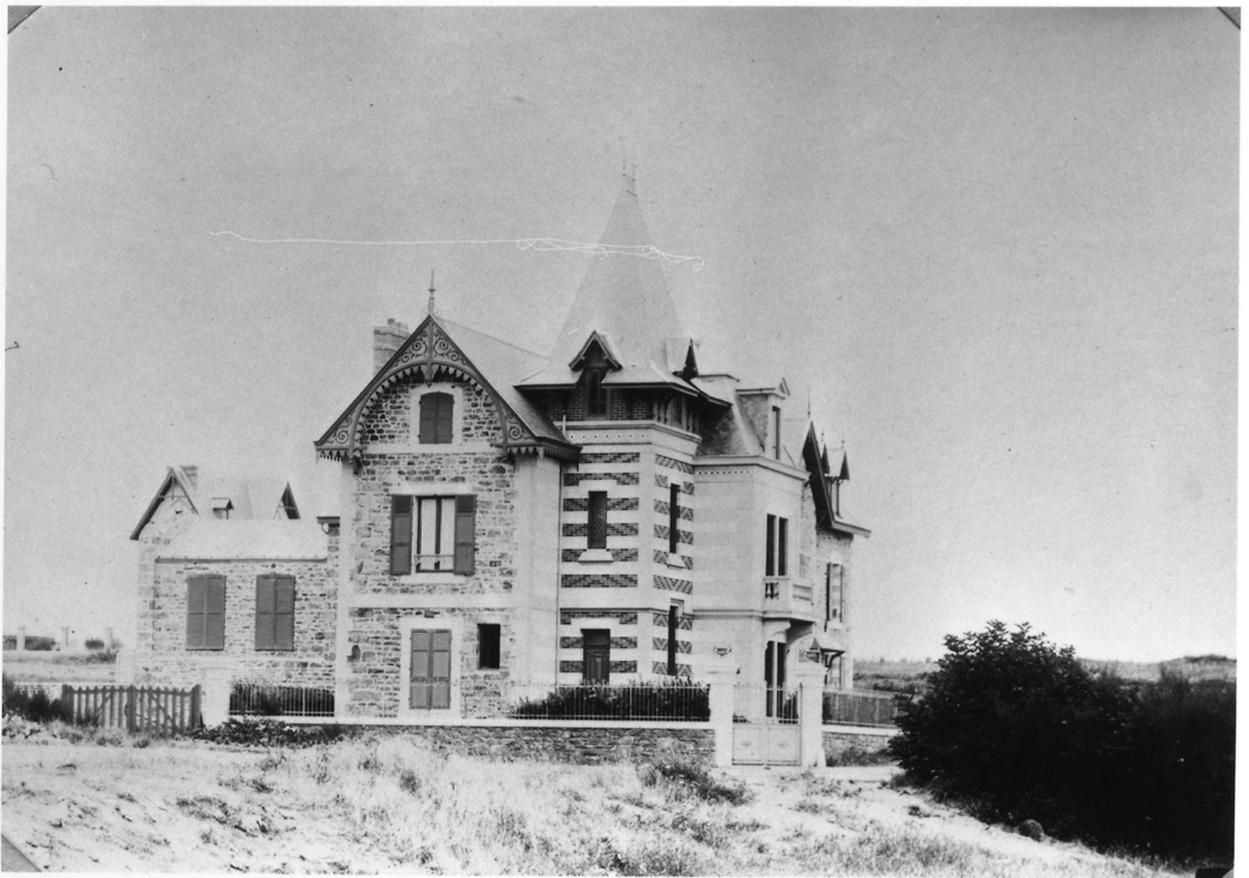
Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart  
96 35 1557 X



maison de villégiature, dite Sainte-Agnès

Doc.4 Elévation est (A.P.).

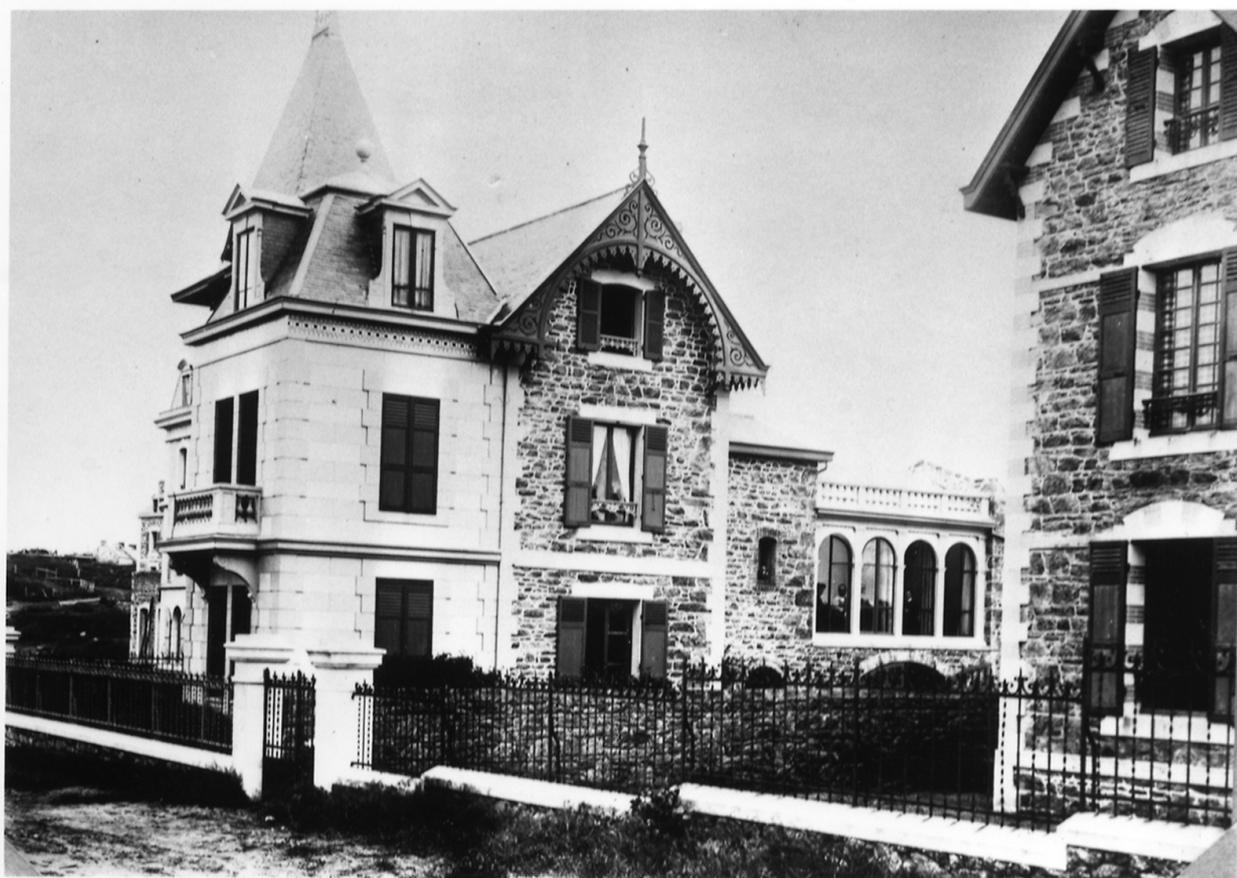
Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart  
96 35 1552 X



maison de villégiature, dite Sainte-Agnès

Doc.5 Elévation ouest avec le salon à  
musique (A.P.).

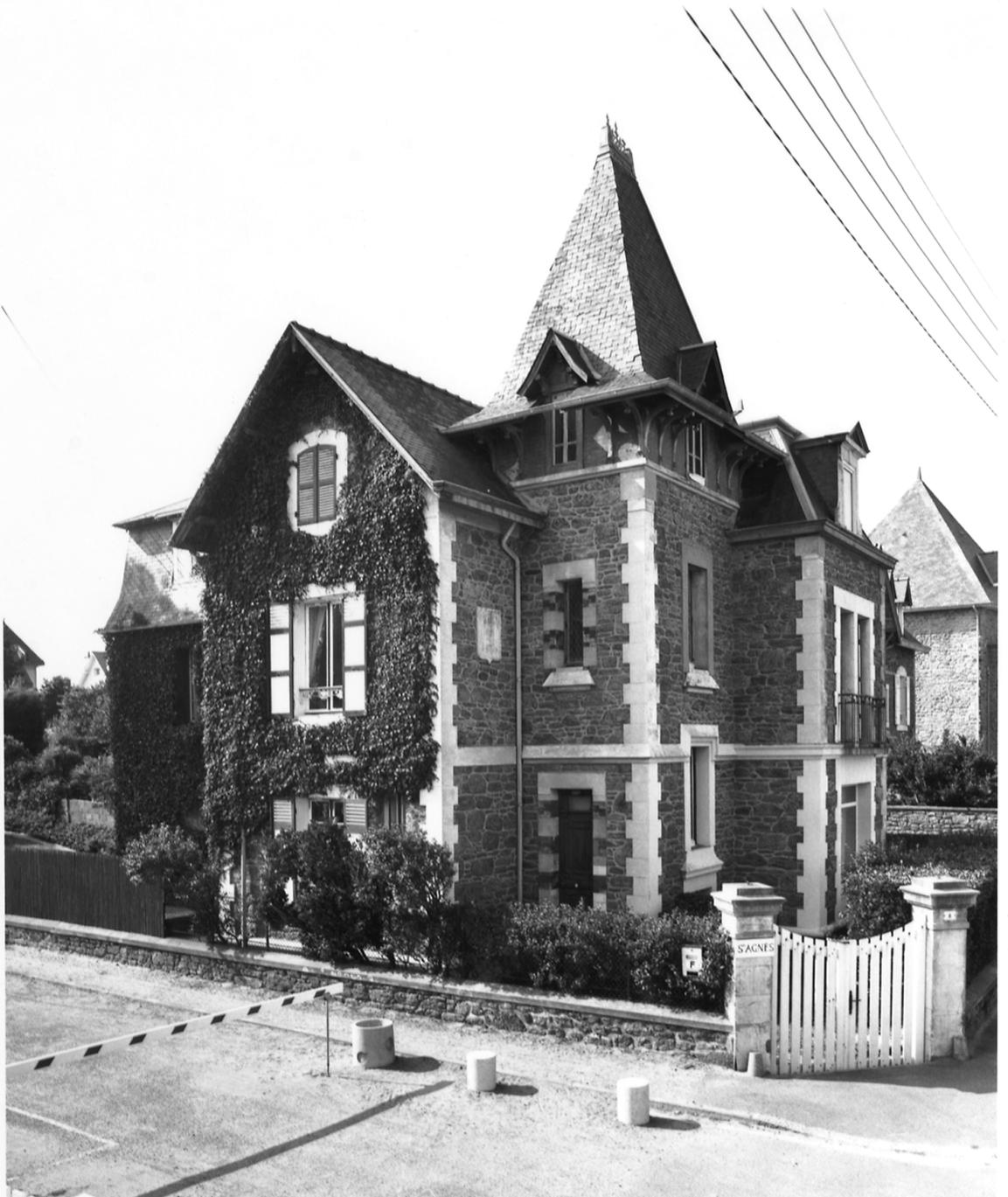
Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart  
96 35 1551 X



maison de villégiature, dite Sainte-Agnès

Fig.1 Elévation est

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart  
96 35 1542 X



maison de villégiature, dite Sainte-Agnès

Fig.2 Elévation sud-est

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart  
96 35 1550 X



maison de villégiature, dite Sainte-Agnès

Fig.3 Vue de la façade sur mer côté nord

Ph.Inv.G.Artur/N.Lambart  
96 35 1559 X

